

## MAROC

## Visite

Le général José Lemos Ferreira, chef d'état-major de l'armée de l'air portugaise, est venu à Rabat en visite officielle de cinq jours. Le général Ferreira devait avoir une série d'entretiens avec l'inspecteur des forces aériennes, le colonel-major Mohamed Kabbaj, sur les différents aspects de la coopération militaire entre les deux pays.

• Cheikh Hamad Ibn Aissa Ibn Salman al Khalifa, prince héritier et commandant en chef des forces armées de Bahreïn, est venu en **visite privée** de quelques jours. Il a été accueilli notamment par le prince héritier Sidi Mohamed.

• En 1982, l'Espagne a exporté au Maroc des **armements** représentant une valeur de 3 695 millions de pesetas.

• Le directeur général de l'office des logements militaires a reçu jusqu'au 13.12.83 les **offres de prix** relatives à l'exécution des travaux d'alimentation en eau potable du lotissement du champ de manœuvres à Oujda.

• Dans le cadre des bonnes relations existant entre le Maroc et les Pays-Bas, un sous-marin de la marine royale néerlandaise a effectué une **visite d'amitié**. Le sous-marin, le Tijgerhaad, était commandé par le lieutenant de première classe H. Kroesen.

• Le Lt-colonel Bouaârich Mohamed, officier adjoint au directeur de l'académie royale militaire de Meknès est **décédé**.

## Nouveau gouvernement

Voici la composition du nouveau gouvernement de coalition formé le 30 novembre 1983 par le roi :

— Premier ministre : Mohamed Karim Lamrani ; ministre d'Etat : Ahmed Osman ; ministre d'Etat : Maati Bouabid ; ministre d'Etat : Abderrahim Bouabid ; ministre d'Etat : Mohamed Bahni ; ministre d'Etat : Mohamed Boucetta ; ministre d'Etat : Ahardane Mahjoubi ; ministre d'Etat : Moulay Ahmed Alaoui ; ministre d'Etat : Arsalane El-Jadhi ; ministre de la Justice : Mustapha Belarbi Alaoui ; ministre de l'Intérieur : Driss Basri ; ministre des Affaires étrangères : Abdelwahed Belakziz ; ministre de l'Information : Abdellatif Filali ; ministre des Affaires islamiques : Hachmi Filali ; ministre du Plan, de la Formation des cadres et de la Formation professionnelle : Mohamed Douiri ; ministre de l'Education nationale : Azzeddine Laraki ; ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Affaires économiques : Taieb Bencheikh ; ministre des Finances : Abdelletif Jouahri ; ministre du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie : Azzeddine Guessous ; ministre de l'Artisanat et des Affaires sociales : Abbes El-Fassi ; ministre de l'Energie et des Mines : Moussa Saadi ; ministre de la Santé publique : Rahal Rahaoui ; ministre des Transports : Mansouri Benali ; ministre des Pêches et de la Marine marchande : Bensalem Smili ; secrétaire général du gouvernement : Abbès Kaissi ; ministre des Affaires culturelles : Saïd Belbachir ; ministre de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire : M'Fadel



M. Bouabid, ministre d'Etat dans le nouveau gouvernement marocain

Lahlou ; ministre de l'Equipement : Mohamed Kabbaj ; ministre délégué auprès du Premier ministre : Abdelkrim Ghallab ; ministre des PTT : Mohand El-Ansar ; ministre de l'Agriculture : Othman Demnati ; ministre de la Jeunesse et des Sports : Abdellatif Semlali ; ministre de la Coopération : Othman Demnati ; ministre du Travail : Moulay Zine Zahedi ; secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères : Abdelhaq Tazi ; secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé des Affaires sahariennes : Khelli Henna Ould Rachid ; secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé des Affaires administratives : Mohamed Tougani ; secrétaire d'Etat à l'Habitat et à l'Aménagement du territoire : Abdellatif Hajjaji.

• Le 17 novembre, l'assemblée générale de l'ONU a approuvé par consensus en commission un **projet de résolution sur le Sahara occidental** exhortant le Maroc et le front Polisario à négocier, en vue de créer les conditions pour un référendum.

• **Le Maroc n'a pas négocié et ne négociera pas avec le Polisario** a déclaré en substance le roi Hassan II dans un mémoire adressé aux membres des Nations unies et aux chefs d'Etat africains. Dans ce mémoire, le souverain affirmait que le Maroc qui a « consenti tant de sacrifices » en acceptant notamment l'organisation d'un référendum d'autodétermination sur son propre territoire « ne peut en aucune manière donner un statut international à une entité qui ne le possède pas de plein droit ». « Le référendum, qui constitue l'objectif final du processus retenu par l'OUA, peut seul vérifier dans quelle mesure sont plus ou moins fondées les prétentions opposées aux droits de l'Etat marocain » a déclaré le roi en soulignant que « la légitimité d'un mouvement de contestation armée ne saurait procéder de sa seule existence avant tout processus d'autodétermination... Ce référendum voulu tout à la fois par l'OUA et par le Maroc a pour objet de trancher cette controverse, (car) on ne saurait, par avance, privilégier avant toute vérification, une minorité sise hors du territoire (Algérie et Mauritanie) par rapport à la majorité qui vit paisiblement à l'intérieur de celui-ci dans un cadre constitutionnel démocratique ».

Après avoir noté qu'en droit international les négociations ne sont condui-

tes qu'entre « Etats souverains ou entre ceux-ci et des organisations internationales », le roi a affirmé la volonté du Maroc de « respecter totalement la réponse populaire » qui se manifesterait par le référendum envisagé au Sahara occidental. Evoquant par ailleurs « l'exhortation faite par le dernier sommet africain au Maroc et au Polisario à des « négociations directes » sur le cessez-le-feu, le souverain a déclaré que son pays, qui a déjà exprimé ses « réserves expresses » à l'égard de ce point de la résolution du sommet d'Addis Abeba, ne peut à aucun prix se tenir obligé par une « exhortation qui, selon la définition même de ce terme (invitation, recommandation, conseil) ne peut s'imposer à lui ».

« Le cessez-le-feu est l'affaire exclusive de l'agresseur Polisario » a-t-il affirmé, en ajoutant qu'il suffirait à ce dernier de « renoncer à ses attaques pour que le cessez-le-feu soit immédiatement établi ». En conclusion, le roi a estimé : « Le référendum seul rendra rétrospectivement vaines toutes les controverses qui, actuellement, retardent la marche vers la paix et divisent les Etats africains, alors que leur unité est la garantie de leur avenir. »

## Liaison Europe-Afrique

Les études entreprises par l'Espagne et le Maroc pour la réalisation de la liaison fixe Europe-Afrique se développent. En effet, le Cornide de Saavedra, navire océanographique espagnol, est arrivé au port de Tanger, ayant à son bord des experts scientifiques marocains et espagnols chargés de la collecte des données géo-physiques du détroit de Gibraltar dans le cadre des études en cours pour la concrétisation de la liaison reliant l'Espagne au Maroc.

• Le gouverneur a présidé la cérémonie d'inauguration des travaux de renforcement du réseau de télévision d'Al Hoceima par l'implantation d'un **nouveau relais** à Targuist qui a permis aux habitants de cette région montagnarde de capter pour la première fois et d'une manière satisfaisante les programmes de la télévision.

Assistaient à la manifestation le commandant de la place, le lieutenant-colonel Hadj Omghari Amar, les corps élus, les autorités locales, les officiers de la sûreté provinciale, de la gendarmerie royale des forces auxiliaires et de la protection civile, les chefs de services provinciaux ainsi que de nombreuses autres personnalités civiles et militaires.

## ALGERIE

## Délégation militaire britannique

Une **délégation militaire** britannique, conduite par le ministre d'Etat à la Défense, M. Geoffrey Pattie, est venue à Alger. Elle a été accueillie à son arrivée par le colonel Mustapha Benloucif, secrétaire général du ministère de la Défense, et plusieurs officiers supérieurs.

La plus grande discrétion était observée sur l'objet précis de cette visite qui, selon les observateurs, pourrait porter sur des contrats d'achats d'armements britanniques par l'Algérie. Les autorités dans leur souci de diversifier leurs sources d'armements, traditionnellement importés en majeure partie d'Union soviétique, ont déjà engagé des pourparlers pour l'acquisition d'armes britanniques, dont certaines ont déjà été livrées, notamment deux patrouilleurs.

• Le maréchal Nicolai Ogarkov, vice-Premier ministre de la Défense et chef d'état major général des forces armées soviétiques, en **visite officielle** à Alger, s'est entretenu avec le Premier ministre, M. Mohamed Benhamed Abdelghani, M. Mohamed Cherif Messadia et le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahim. Ces entretiens ont porté sur la coopération bilatérale et la situation internationale. L'aspect militaire de la coopération algéro-soviétique a été examiné au cours d'une séance de travail entre la délégation soviétique et le secrétaire général du ministère algérien de la Défense, le colonel Mustapha Benloucif. L'Union soviétique reste de loin le principal fournisseur de l'armée algérienne, même si l'Algérie s'efforce depuis quelques années de diversifier ses sources d'armement.

Les égards exceptionnels avec lesquels a été reçu le maréchal Ogarkov accompagné d'une importante délégation paraissent illustrer, selon les observateurs, l'importance attachée par l'Algérie à ses relations avec Moscou.

• Le 21 novembre, trois Boeing-747 d'Air France sont arrivés à Alger avec à leur bord 1 100 prisonniers palestiniens partis dans la nuit de l'aéroport de Tel Aviv dans le cadre de l'**échange de prisonniers palestiniens et israéliens** conclu sous les auspices du CICR. Les trois Jumbo Jet frappés d'une grande croix sur la carlingue sont arrivés à une demi-heure d'intervalle après avoir fait escale au Caire. Les Palestiniens, parmi lesquels quelques femmes et enfants, ont débarqué en chantant des chants patriotiques, en faisant le V de la victoire et scandant : « Vive Arafat notre chef ». Ils ont été accueillis par Abou Iyad, numéro deux du Fatah, principale composante de l'OLP, Natef Hawatmeh, secrétaire général du FDLP, ainsi que par des responsables du FLN.

• La direction de l'air, indique le journal Air et Cosmos (France), a ouvert des négociations avec le motoriste français Turboméca afin d'étudier la **remotorisation** de ses hélicoptères Mi-8 d'origine soviétique avec des turbomoteurs Makila.

• L'épouse suédoise d'un ancien ministre et ami de l'ex-président Ben Bella, M. Mohamed Seghir Nekkache, arrêté à la suite de la découverte d'un trafic d'armes, a été **interpellée pour activités clandestines et atteinte à la sûreté de l'Etat**. Selon l'agence APS, Mme Ulla Nekkache « entretenait des relations suivies avec des services de renseignements étrangers auxquels elle fournissait des informations et des renseignements à caractère politique et économique. L'intéressée a reconnu les faits qui lui étaient reprochés et a été déferée devant la justice ».

• La direction centrale du matériel de fabrications militaires (DCMFM) du ministère de la Défense nationale a, du mois de juillet au 15 octobre 1983, lancé un appel d'offres international pour la réalisation d'un certain nombre de projets entrant dans le cadre du **plan 1985-1989**. L'Algérie, qui montre de plus en plus sa volonté d'avoir sa propre industrie d'armements, recherche des partenaires pour la réalisation d'usines spécialisées dans les domaines suivants :

- chargement, dans un premier temps, puis assemblage de munitions de moyen calibre de 12,7 et 23 mm ;
- mortiers de 82 mm ou similaires ;
- chargement puis assemblage d'obus de mortiers de calibre 60 et 82 mm ;
- roquettes et lance-roquettes anti-chars ;
- véhicules blindés ;
- véhicules légers tout terrain ;
- matériel d'optique et électronique ;
- centre de recherche sur les roquettes (propulsion, autoproulsion, guidage).

L'Autriche, la Belgique, la Chine, la France, la Grande-Bretagne, le Japon, la RFA et la Suisse se sont montrés très intéressés.

• Papiers et cartons, produits et encres, papier sensible, articles de bureau et de papeterie et matériel d'imprimerie ont fait l'objet d'un **appel d'offres** de la part de la direction centrale de l'action sociale, éditions populaires de l'armée, département des finances et de la comptabilité, 2, rue Abderrahmane Hami, Bab-el-Oued, Alger.

• La fourniture de **banques du sang** a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la Santé militaire, division des services communs, soumissions, BP 298, Alger-Gare.

• La fourniture d'**équipement électrique nécessaire à un laboratoire de prothèse dentaire** destiné à la direction de la Santé militaire a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, division des services communs, soumissions.

• La **fourniture et le montage de deux ascenseurs et de deux monte-charges** dans un bloc réfectoire-cuisine et un bâtiment administratif à Blida a fait l'objet d'un appel d'offres de M. le contrôleur résident de la première région militaire, caserne du 19 juin, Blida.

• La **réalisation d'une fonderie** a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale.

• La fourniture d'**équipements de laboratoire** et de matériels de prospection en mécanique des sols, soit : un laboratoire de physique générale, un laboratoire de chimie, un pressiomètre de chantier avec équipement complet et une sondeuse de type D-9000 avec équipement de forage, a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de l'instruction, sous-direction des moyens, Les Tagarins, Alger.

• La fourniture d'une caméra de prise de vues terrestres, d'un appareil pour le transfert stéréoscopique des points, d'un mono-comparateur, d'un stéréo-comparateur, d'un mini-système de traitement d'images, de télé-vidéo et de matériel destiné aux travaux pratiques d'électricité, électromagnétisme et électronique a fait l'objet d'un **appel d'offres** du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget, DASC, BP 298, Alger-Gare.

• La fourniture d'**effets spéciaux de personnel navigant** a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget, DASC, MDN, soumissions.

• **L'ONEX envisage de lancer plusieurs appels d'offres** internationaux pour la fourniture de matières premières explosives, de produits semi-finis entrant dans la fabrication d'explosifs, de produits semi-finis explosifs, ainsi que d'autres accessoires pour leur mise en œuvre. L'adjudicateur en est le ministère de la Défense nationale, ONEX, direction commerciale, 123 A, rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.

• La fourniture de **matériel de couchage et d'ameublement** a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, division de l'administration et des services communs, soumissions, BP 298 Alger-Gare ; ces matériels sont destinés à la direction de la Santé militaire.

• La fourniture de **matériel médical** a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, division des services communs, soumissions.

• La fourniture de **matériel d'ORL et d'ophtalmologie** destiné à la direction centrale de la santé militaire a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, division des services communs, soumissions.

• La fourniture d'un lot de matériels pour l'équipement d'un **laboratoire de spectrométrie et d'un laboratoire de déflectoscopie** a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget DASC, MDN, soumissions.

• La fourniture d'**ateliers** dans les domaines suivants : cellule et hydraulique, propulseurs, systèmes, instruments, électricité, oxygène et batteries, radio-radar de bord et de sol, chaudronnerie aéronautique, laboratoire photo et armement de bord, ameublement d'ateliers, a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense, direction de la planification et du budget, DASC, MDN, soumissions.

### Visite

Le 21 novembre, à son départ pour

le Cap Vert, après une visite officielle de deux jours en Algérie, le président brésilien Joao Figueiredo a exprimé sa « vive satisfaction » au sujet de ses conversations avec le président Chadli Bendjedid qui, a-t-il dit, « confirment l'esprit de coopération qui anime nos deux nations ».

### Budget de 1984

L'Algérie s'est dotée d'un budget de 105 milliards de dinars (environ 170 milliards de francs français), en augmentation de 7,2 % par rapport aux prévisions de dépenses de 1983.

Exposant devant l'Assemblée nationale, les grandes lignes de ce budget et la loi de finances pour 1984, M. Boualem Benhammouda, ministre des Finances, a affirmé que, malgré la crise économique mondiale, l'Algérie avait maintenu son « programme ambitieux de développement en 1982 et 1983 », tout en atténuant sa dette extérieure, par des remboursements dont il n'a cependant pas révélé le montant.

Soulignant que la balance commerciale de l'Algérie a enregistré en 1982 un « important excédent » de l'ordre de 15 milliards de dinars, selon les milieux financiers algériens, et que 300 000 emplois nouveaux ont été créés en 1982-83, M. Benhammouda a déclaré que la bonne tenue de l'économie du pays « ne doit pas nous faire relâcher notre vigilance ». Il a révélé à cet égard que les menaces de récession économique mondiale demeurent, de même, a-t-il ajouté, que « les manœuvres des multinationales pour faire baisser encore les prix des hydrocarbures », dont l'Algérie tire l'essentiel de ses revenus pour financer son effort de développement.

### Négociations secrètes ?

Des représentants du front Polisario et du gouvernement marocain ont eu plusieurs réunions secrètes afin de débattre du conflit du Sahara occidental, et le Polisario demande que ces négociations aient désormais lieu au grand jour a affirmé l'un des principaux dirigeants du front, le 22 novembre. Membre du comité exécutif du front et du conseil de commandement de la révolution sahraoui, M. Bashir Mustapha a d'autre part souhaité que l'Espagne paie aux Sahraouis sa dette historique et que le Parti socialiste ouvrier espagnol ait vis-à-vis du Polisario la même attitude de soutien que durant la période où il était dans l'opposition.

La dernière réunion entre émissaires du royaume chérifien et du front s'est déroulée en avril dernier à Alger, a affirmé M. Mustapha. Selon lui, la délégation de Rabat comprenait le conseiller personnel du roi Hassan II et les ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur. Le Polisario a souhaité poursuivre ces négociations, mais veut qu'elles aient lieu au grand jour, a-t-il ajouté. Il a par ailleurs demandé à Madrid et à Paris de « pousser le Maroc sur le chemin de la paix ».

Au sujet des relations avec le PSOE, excellentes lorsque les socialistes espagnols étaient dans l'opposition, M. Mustapha a implicitement reconnu qu'elles étaient actuellement très tendues, reprochant au gouvernement socialiste de M. Felipe Gonzalez sa

politique à l'égard du Maroc. Le dirigeant sahraoui a notamment dénoncé l'accord de pêche, conclu l'été dernier entre Madrid et Rabat, qui réglemente les conditions dans lesquelles la flotte des Canaries pourra pêcher dans les eaux limitrophes du Sahara occidental.

M. Mustapha a aussi fait état de rumeurs sur un possible accord militaire hispano-marocain, estimant qu'il constituerait le « comble de l'absurde ».

• Le président de la RASD, M. Mohamed Abdelaziz, a réaffirmé devant une délégation de l'OUA, la **volonté du front Polisario « d'engager immédiatement des négociations directes avec le Maroc »**, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de l'Information publié à Alger, le 30 novembre.

Le président Abdelaziz a reçu le 29 à Oum-Legta, au Sahara occidental, la délégation de l'OUA chargée de faire sortir de l'impasse, le conflit du Sahara occidental et composée de MM. Goshu Wolde, ministre éthiopien des Affaires étrangères, et Peter Onu, secrétaire général par intérim de l'Organisation panafricaine. Ceux-ci lui ont remis un message du président éthiopien Mengistu Hailé Mariam, président en exercice de l'OUA, relatif aux moyens d'appliquer la résolution 104 du 19<sup>e</sup> Sommet de l'OUA préconisant notamment des négociations directes entre le Maroc et le front Polisario en vue d'un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum sous les auspices de l'ONU et de l'OUA.



M. Abdelaziz

Le président Abdelaziz, indique le communiqué, a réaffirmé « l'entière disponibilité de la RASD pour l'application du plan global de paix décidé sur le Sahara occidental lors du 19<sup>e</sup> Sommet de l'OUA à Addis Abeba, par conséquent (notre) volonté d'engager immédiatement des négociations directes avec le Maroc et ce, pour l'exécution du dit plan... Le front Polisario saisit cette occasion pour rendre le gouvernement marocain responsable des graves et lourdes conséquences pour la paix dans la région nord-ouest africaine ainsi que pour l'avenir de notre organisation continentale, du fait de son refus obstiné et catégorique de l'application de la résolution 104 du 19<sup>e</sup> Sommet qui vient d'être consacrée par un consensus international à l'ONU... Le gouvernement de la RASD, est convaincu que l'ensemble de la communauté internationale, en particulier l'Afrique, tirera les conséquences qui s'imposent de ce nouveau défi du gouvernement de Rabat ».

La délégation de l'OUA à Alger, qui s'était auparavant rendue au Maroc, a été reçue à Alger à son retour du Sahara occidental par M. Ahmed Taleb Ibrahim, ministre des Affaires étrangères.

● **Le roi Hassan II du Maroc** « choisit l'escalade militaire » au Sahara occidental et cette attitude « aura des répercussions sur la stabilité de l'Afrique » et sur le terrain ou le front Polisario « relèvera le défi », a déclaré à Paris le ministre des Affaires étrangères de la RASD, M. Ibrahim Hakim, le 7 décembre. Le ministre, qui faisait une escale à Paris avant d'entamer une tournée dans plusieurs pays africains, a indiqué qu'à l'issue de la mission menée par l'OUA auprès du roi du Maroc et du président de la RASD, M. Mohamed Abdelaziz, il y avait « peu d'espoir » que le référendum préconisé par l'organisation panafricaine puisse se tenir avant la date limite du 31 décembre.

M. Hakim a accusé d'autre part le souverain marocain de « continuer dans son entêtement en refusant d'appliquer le plan de paix de l'OUA » qui, a-t-il souligné, « n'est plus seulement celui de l'Afrique, mais aussi celui de l'ONU, qui l'a adopté par consensus à la fin de novembre dernier ». Selon le ministre, « le Maroc est aujourd'hui complètement isolé et retranché derrière son intransigeance ».

Il n'y a plus de « rencontres secrètes » entre le Polisario et le Maroc, a encore déclaré M. Hakim, car « le Maroc a toujours nié ces rencontres quand il était utile d'en parler ». En réponse à une question sur le rôle de la France, M. Hakim s'est félicité qu'elle ait accepté la résolution de l'ONU sur le plan de paix au Sahara occidental, tout en souhaitant qu'elle s'abstienne « d'aider militairement le Maroc ».

● Le front Polisario a considéré que l'assemblée générale de l'ONU, en adoptant le 7 décembre par consensus le plan de paix sur le Sahara occidental décidé par le 19<sup>e</sup> Sommet de l'OUA, « offre l'occasion au roi du Maroc de se désengager d'une guerre ruineuse et perdue ». M. Salem Ould Salek, responsable des relations extérieures du front a appelé les « amis du Maroc à convaincre celui-ci de ce qu'ils viennent de voter en toute responsabilité et de l'amener à s'asseoir autour de la table de négociations avec le front Polisario... Ce devoir est d'autant plus urgent que l'échéance (31 décembre 1983) fixée par l'OUA et l'ONU pour la mise en application de leur plan de paix sur le Sahara occidental approche de son terme. »

## TUNISIE

### Escale

Le navire de guerre français d'Estrées a fait escale à Tunis à la mi-décembre.

● **M. Slaheddine Baly, ministre de la Défense, a reçu l'amiral Novikov, commandant en chef adjoint de la marine soviétique chargé des affaires techniques.** L'amiral a transmis au ministre les salutations cordiales du maréchal Oustinov, son homologue soviétique.

● **M. Slaheddine Baly a reçu les membres du bureau national de l'organisation tunisienne des colonies de vacances,** conduits par leur secrétaire général, M. Béchir Ghazali.

### Visite royale

Le 19 novembre, le roi Juan Carlos

d'Espagne et la reine Sophie ont achevé une visite officielle de 48 heures.

● Les présidents de Tunisie, M. Habib Bourguiba, du Zaïre, le maréchal Mobutu Sésé Séko, et du Congo, le colonel Denis Sassou Nguesso, se sont vu attribuer la plus haute distinction espagnole, le collier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, en vertu de trois décrets royaux.

## LIBYE

### Appel à la guerre sainte

Le colonel Kadhafi, a appelé la nation arabe à « se préparer dorénavant à la guerre sainte contre les nations occidentales qui ont démontré leur barbarie » avec les récentes attaques française et israélienne au Liban. Cet appel était contenu dans une déclaration adressée de Tripoli à l'AFP à Paris par le colonel.

« Le raid de l'aviation française, relayant les attaques israéliennes contre les bases chiites », a déclaré le colonel Kadhafi « provoque une colère sans précédent chez toute âme consciente... Ces raids prouvent que les Etats chrétiens se sont engagés dans l'exécution du programme de la dixième croisade sous les commandes des Etats-Unis et que ces mêmes Etats sont dépourvus de toute responsabilité internationale, à l'image d'Israël. Ces Etats agissent actuellement au Liban à l'image de leur attitude aux îles Malouines et à Grenade, en violant les valeurs humaines et en bafouant les normes internationales... La libération du Liban des occupants et des forces de l'OTAN et d'Israël, demeure un devoir national patriotique et islamique... La responsabilité de cette guerre, incombera à ces pays qui ont transformé leurs armées, qui avaient au début pour mission de s'interposer entre les forces israéliennes et la résistance palestinienne, en forces de colonisation et de destruction des maisons, villes et villages libanais... Il est du devoir de la nation arabe et des nations islamiques, l'Iran en tête, de se préparer dorénavant à la guerre sainte contre les nations occidentales qui ont démontré leur barbarie et ne camouflent plus leur mépris pour l'Islam... Il est impératif, par conséquent, de mettre fin à la guerre irano-irakienne et de diriger les armes vers les ennemis croisés ».

● Le colonel Kadhafi a proposé la constitution d'une « armée populaire de résistance formée de Libanais et d'autres ressortissants arabes pour combattre les forces d'occupation au Liban et pour détruire l'entité sioniste installée au cœur même de la nation arabe ». Il a estimé que cette armée « devra se battre de village en village et de ville en ville jusqu'à l'élimination de l'occupation, la défaite des envahisseurs du Liban et l'expulsion des usurpateurs de la Palestine occupée. »

« Nous ne voulons pas traverser les mers pour nous battre en Europe ou en Amérique », a-t-il dit, « mais, en tant que peuple agressé et sur le territoire duquel l'intrus étranger s'est installé, nous nous devons de détruire l'ennemi et de libérer notre nation arabe... C'est uniquement ainsi que le monde entier comprendra que nous ne faisons qu'exercer notre droit de légitime dé-

fense contre l'ennemi usurpateur qui, de toujours, nous a imposé la guerre et a détruit nos capitales, massacrant et persécutant les fils de notre nation ».

● **Le ministre roumain de la Défense s'est rendu en Libye le 10 novembre.** Il a participé à une séance de travail avec le commandant général des forces armées. Le 22 novembre, une délégation roumaine conduite par le ministre de l'énergie est arrivée à Tripoli.

### Boycott

La Libye a refusé l'autorisation d'atterrir à un avion ghanéen effectuant un vol Israël-Ghana, lequel a dû se poser à l'aéroport international du Caire pour faire le plein de carburant. La décision de refus d'atterrir a été prise par les responsables conformément aux règlements du boycottage arabe d'Israël.

### Seul gouvernement légal et légitime

M. Goukouni Weddeye a affirmé le 7 décembre que le GUNT serait le « seul gouvernement légal et légitime » de son pays, lors des négociations de réconciliation nationale qui auraient dû s'ouvrir le 21 à Addis-Abeba, au siège de l'OUA. M. Weddeye a indiqué qu'il considérait le groupe de N'Djaména comme une tendance des accords de Lagos signés en août 1979. Il a ajouté que si le groupe de N'Djaména avait accepté le principe d'une réunion de réconciliation sous l'égide de l'OUA, il faisait « tout pour la saboter et la torpiller ».

Pour M. Weddeye, M. Habré « prépare un coup » en demandant le report de cette réunion. Le président du GUNT a également affirmé à l'appui de ses déclarations que du matériel militaire livré au port de Douala (Cameroun) était acheminé par la route vers N'Djaména. « Si N'Djaména tente quelque chose », a-t-il ajouté, « cela sera de l'entière responsabilité du gouvernement français » dont les forces au Tchad servent de tampon entre celles du GUNT et celles de M. Habré.

M. Weddeye a d'autre part souligné qu'en raison du gel de la guerre dans le Nord du pays, le GUNT avait « programmé et exécuté » des actions dans le centre et le Sud et à N'Djaména « pour prouver que le GUNT existe ». Selon le chef du GUNT la situation dans ces régions est critique pour le président Habré qui n'a « même plus confiance dans ses gardes du corps ». M. Weddeye a ajouté que de nombreux combattants avaient rallié le GUNT.

Enfin, le président du GUNT a déclaré sans autre précision qu'il ne ferait pas partie du conseil national de libération (CNL), organe suprême de la révolution tchadienne, créé le 26 novembre à Bardai.

● **Les forces du président Hissène Habré s'approprient à lancer une attaque d'envergure** dans le Nord du Tchad contre les positions tenues par les troupes du GUNT a annoncé le radio du GUNT émettant depuis Bardai le 27 novembre. Selon Radio Bardai, M. Habré avait reçu du Zaïre en renfort « plus de 4 100 hommes enrôlés de force » qui « ont subi un entraînement accéléré à Kinshasa » im-

portante base militaire de ce pays.

Ces forces encadrées par des mercenaires recrutés en Afrique du Sud ainsi que par des Israéliens ont été acheminées du Zaïre au Tchad par « plus de 100 véhicules » qui ont transité par la République centrafricaine. Radio-Bardai a précisé que la « clique réactionnaire de N'Djaména » rassemblait ses propres troupes combattantes ainsi que ces renforts dans deux villes : Moussoro et Abéché, respectivement situées à 300 et 700 kilomètres à l'Est de N'Djaména. D'autre part, Radio-Bardai a indiqué qu'une colonne équipée notamment de véhicules porteurs de missiles sol-air, avait quitté la capitale tchadienne le 17 novembre pour attaquer la ville de Zouar, au Tibesti, occupée par les forces de M. Goukouni Weddeye.

Cette colonne aurait transité, selon la radio, par le Niger, à l'Ouest du Tchad, afin de prendre à revers les forces du GUNT.

● **Un conseil national de libération (CNL) du Tchad de 15 membres,** groupant des signataires de l'accord de Lagos opposés au président Hissène Habré, a été constitué officiellement à Bardai.

Les parties signataires de l'accord portant création du Conseil national de libération, a indiqué l'agence Jana, sont la première armée, le Conseil démocratique révolutionnaire, l'Union nationale démocratique révolutionnaire, l'Union nationale démocratique, les forces armées tchadiennes, les forces armées populaires et les forces armées de l'Ouest. Le document instituant cet « organisme suprême du combat révolutionnaire du peuple tchadien » a été signé le 28 novembre à Bardai par MM. Goukouni Weddeye, El Hajj Mohamed Ayet Said, Cheikh Ben Omar, M. Wiry Kyr Tomar, le commandant d'aviation Najitayoun Bil et M. Afono Gary Mina.

Les observateurs ont noté l'absence parmi les signataires du vice-président du GUNT, le colonel Kamougué.

## EGYPTE

### Transfert de technologie

La société française Aérospatiale a signé deux accords avec la société AOI dont l'un prévoit le transfert à l'AOI de la technologie de l'hélicoptère lourd français Super-Puma. Le second accord porte sur le transfert de technologie des matériaux composites qui sont utilisés dans la fabrication des hélicoptères.



Super-Puma Aérospatiale (France)

Le Super-Puma est un hélicoptère lourd bi-turbine construit en série en France qui peut transporter 24 soldats avec leur équipement. Son rayon d'action est de 850 à 900 km et sa vitesse de croisière de 280 à 300 km/h. En version aéronavale, le Super-Puma peut être équipé de deux missiles Exocet.

• Le 20 novembre des milliers d'étudiants ont manifesté à Khartoum contre les activités de la rébellion au Sud-Soudan, soutenue par l'Ethiopie et la Libye.

• Le président Nimeiry, au cours d'une conférence de presse, a accusé la Libye d'avoir exploité les besoins en argent et en armes de l'Ethiopie pour faire pression sur ce pays afin qu'il encourage les activités subversives de Soudanais contre leur pays. Le président a révélé qu'il avait invité le président éthiopien Mengistu Haile Mariam à venir en visite au Soudan, afin de le « persuader de rompre avec l'influence soviétique et libyenne ».

• Le président Nimeiry a discuté à Washington de la situation économique et des besoins militaires de son pays avec le directeur général du FMI, M. Jacques de Larosière, et le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, le 22 novembre. Le chef de l'Etat, au deuxième jour de sa visite officielle aux Etats-Unis, a également rencontré le vice-président américain, M. George Bush, et devait s'entretenir avec le secrétaire d'Etat, M. George Shultz.

Dans le domaine militaire, « nous n'avons aucune idée du type d'assistance dont ils ont besoin » actuellement, a indiqué un responsable du Pentagone. Au cours des cinq dernières années, les Etats-Unis ont livré au Soudan 14 chasseurs de défense F-5 E et F et plusieurs dizaines de chars M-60 A3 ainsi que des systèmes de défense anti-aérienne (canons et radars).

Un haut responsable américain ayant requis l'anonymat a toutefois estimé qu'il ne fallait « pas exagérer » les risques de conflit entre le Soudan et l'Ethiopie qui ont conduit Khartoum à

tué au cours d'une attaque à main armée dans un camp appartenant à la compagnie pétrolière Chevron près du puits de pétrole de Talh (Sud-Ouest), a rapporté SUNA, dans une dépêche de Malakal, chef-lieu de la province du Haut-Nil. La victime, David Hobbart, 38 ans, était employé par la société Oil Fields Services International, qui fait de la recherche pétrolière pour le compte de Chevron dans le Sud-Ouest du pays. Un porte-parole de Chevron a estimé qu'il s'agissait bien d'une attaque à main armée ayant le vol pour mobile et que l'incident n'avait rien à voir avec les activités des rebelles.

### Séjour en France

Après une visite officielle de travail de 24 heures à Paris, le président Nimeiry a effectué un séjour semi-privé en France en visitant le château de Versailles avant d'être l'hôte de la société française des grands travaux de Marseille. Le président a visité le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) à Orléans (Loiret).

Dans un entretien le 16 novembre avec le ministre français de la Défense, M. Charles Hernu, le président a abordé avec lui le problème de l'achat de matériels français pour l'aviation dans le cadre de l'accord de coopération signé entre les deux pays en 1979.

• Le 19 novembre, le maréchal Nimeiry a quitté Orly (France) pour New York par avion spécial, à l'issue d'une visite officielle de travail de 24 heures suivie d'un séjour privé de quatre jours en France. Au cours de cette visite, dont il a estimé le bilan extrêmement satisfaisant, le maréchal s'est entretenu notamment avec le président François Mitterrand de questions bilatérales ainsi que des problèmes du Proche-Orient et de l'Afrique, en particulier du Tchad.

dants et des civils, saisi 270 armes légères, 13 mitrailleuses et trois canons, et détruit 10 camions militaires.

Sanga et Dabat se trouvent respectivement à 55 km au Nord-Est et à 75 km au Nord de Gondar dans la province de Begemdir.

## MAURITANIE

### Assignés à résidence

Deux anciens ministres, le colonel Sliman Soumare et le commissaire Mamadou Ly, ainsi qu'un ancien ambassadeur, M. Abdel Kader Camara, ont été assignés à résidence dans leur localité d'origine, indiquait-on de sources informées à Dakar. Selon ces mêmes sources, il serait reproché aux trois personnalités, qui appartiennent à des ethnies noires du Sud du pays, de s'être livrées à des « activités susceptibles de nuire à l'unité nationale », sans que des précisions aient pu être obtenues sur la nature exacte de ces activités.

• Un patrouilleur mauritanien a ouvert le feu le 25 novembre sur un chalutier soviétique qui refusait de stopper et de répondre à ses sommations. Il y aurait eu un blessé grave à bord du chalutier.

• La République islamique de Mauritanie a célébré le 26 novembre la fête anniversaire de son indépendance.

### Adhésion au traité de fraternité et de concorde algéro-tunisien

Le 13 décembre, la Mauritanie a officiellement adhéré à Alger au traité de fraternité et de concorde signé en mars dernier par l'Algérie et la Tunisie. Le président Ould Haidalla a apposé sa signature à ce traité, également signé par le président Chadli Bendjedid, en présence du Premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali. Le chef de l'Etat devait se rendre dans la soirée à Tunis, en compagnie de M. Mzali, pour la signature de ce document par le président Habib Bourguiba, qui n'a pu se déplacer pour la circonstance dans la capitale algérienne. D'autre part, les chefs d'Etat mauritanien et algérien ont signé à cette occasion la convention de bornage de la frontière commune entre les deux pays. La Mauritanie est ainsi le cinquième Etat voisin de l'Algérie, après le Maroc, la Tunisie, le Mali et le Niger, à consacrer par un document officiel sa frontière avec ce pays, issue de la décolonisation.

Ce traité ne constitue par un pacte de défense commune, mais engage les parties contractantes à maintenir la paix et la sécurité non seulement entre elles, mais également entre tous les pays du grand Maghreb et à respecter le principe de la souveraineté nationale. Tout en s'engageant à ne pas adhérer à une alliance de caractère militaire ou politique qui serait dirigée contre l'indépendance et l'intégrité de l'une des parties, celles-ci déclarent ne tolérer sur leur territoire aucune activité dirigée contre la sécurité des autres pays membres.

• Le président Haidallah a effectué une visite à Sofia (Bulgarie) du 19 au 21 novembre sur invitation de M. Jivkov. Il s'était auparavant rendu en Roumanie les 11 et 15 novembre et avait rencontré M. Ceaucescu.

• Fin novembre, le lieutenant-colonel Ould Haidalla a affirmé que la Mauritanie reconnaîtrait la RASD si aucun progrès significatif n'était enregistré sur la voie de l'application de la résolution du 19<sup>e</sup> Sommet de l'OUA avant le 31 décembre 1983.

### Livraison

Air Mauritanie a reçu le 7 décembre son premier avion de transport Fokker F-28 (Pays-Bas) à 79 places.

## SENEGAL

### Trois gendarmes tués en Casamance

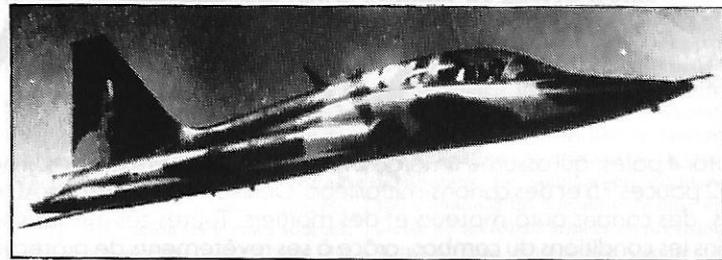
Le 7 décembre, l'irréductible casamançais a refait surface avec violence, faisant trois morts et quatre blessés parmi les forces de sécurité, à la suite d'incidents survenus dans le village de Diabir, non loin de Ziguinchor. Trois gendarmes dont un officier ont été tués et trois autres blessés, ainsi qu'un policier, en tentant de disperser une réunion publique non autorisée au village de Diabir. Selon des sources généralement bien informées, les gendarmes et le policier victimes des incidents ont été molestés par les participants à la réunion. Les mêmes sources indiquent que la réunion était organisée par le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) qui s'était manifesté pour la première fois en décembre 1982. Le MFDC, essentiellement composé de membres de l'ethnie Diola, faisait valoir dans un tract « le particularisme historique de la Casamance » et réclamait la disparition de la « tutelle sénégalaise, qui est pire qu'une colonisation ».

Les incidents qui ont fait trois morts et quatre blessés, à l'arme blanche, parmi les forces de l'ordre, n'avaient pas un caractère insurrectionnel, selon des sources dignes de foi.

Selon plusieurs versions concordantes, les incidents ne résultent pas d'une action concertée des participants à la réunion qui, semble-t-il, étaient convoqués par le MFDC. Les mêmes sources ont expliqué les événements sanglants de Diabir par un brusque échauffement des esprits de certains participants à la réunion à la suite de l'arrestation d'un des leurs par les gendarmes. Ces derniers, une quinzaine, étaient intervenus dans l'après-midi pour disperser la réunion dont le but n'était pas de soutenir les indépendantistes casamançais qui passaient en jugement devant la cour de sûreté de l'Etat. Un des manifestants a alors été arrêté et conduit à Ziguinchor par quelques gendarmes. A leur retour ceux-ci ont trouvé six de leurs collègues gisant sur le lieu de la réunion, morts ou blessés, les manifestants s'étant dispersés. Selon des hypothèses avancées par des sources bien informées, les esprits ont dû s'échauffer probablement à cause de l'arrestation et la poignée de gendarmes a été vite submergée par les éléments extrémistes.

Si ces hypothèses se confirment, les incidents de Diabir, même s'ils sont graves, ne marquent pas une radicalisation du mouvement indépendantiste.

Ensuite le calme a régné quelques temps dans toute la Casamance où 500 éléments des groupements mobiles d'intervention ont été dépêchés.



Chasseur F-5 Northrop. Les Etats-Unis ont livré au Soudan des appareils de ce modèle

annoncer la mise en état d'alerte de ses forces armées.

• La rébellion du Sud-Soudan a éclaté en trois groupes rivaux, a affirmé le quotidien As Sahafa le 27 novembre. Se référant à des informations en provenance de la province du Haut-Nil, le journal a rapporté que des affrontements armés auraient eu lieu entre les trois groupes. Il précise que l'un des groupes, marxiste, est dirigé par le colonel déserteur John Garang. Les chefs des deux autres groupes, dont la tendance n'est pas précisée, sont MM. Benson et Guyytot, selon As Sahafa.

Un rapport du général Abdul Rahman Sower Eddahab, commandant en chef-adjoint, a été publié, selon lequel l'armée contrôlait parfaitement la région du Haut-Nil.

• Un ressortissant américain a été

### Succès sur l'armée éthiopienne

Le front de libération populaire du Tigre a annoncé avoir tué ou blessé 259 soldats éthiopiens et fait prisonniers 66 autres, au cours de combats, dans le Nord de l'Ethiopie. Un porte-parole du FLPT à Khartoum (Soudan), M. Yamani Kidane, a déclaré aux journalistes que les combattants du FLPT avaient attaqué les villes -garnisons de Sanga, le 20 novembre et de Dabat, le 21, les avaient occupées durant quelques jours et s'étaient retirés après avoir tué ou blessé 259 soldats, dont trois lieutenants, capturé 66 prisonniers de guerre et libéré 440 miliciens, enrôlés de force selon M. Yamani, par le gouvernement. Selon ce porte-parole, les combattants du FLPT ont également libéré de la prison de Dabat 97 prisonniers, parmi lesquels des soldats, des étu-